
Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 7 décembre 2015

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 7)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 7)
<i>Appel nominal</i>	(p. 7)
<i>Adoption</i> du procès-verbal de la Commission permanente du 12 octobre 2015	(p. 8)
N°CP-2015-0523 Grigny - Transferts, à titre gratuit, et classements dans le domaine public de voirie métropolitain de la rue des Faienciers, des parkings de la rue des Faienciers, de la gare du Sablon, du Cimetière, Ferry-Berthelot, Jules Ferry et de la place Jules Ferry -	(p. 8)
N°CP-2015-0524 Travaux de taille et d'entretien des arbres d'alignement sur les voiries et espaces publics simples - Marchés annuels à bons de commande - 5 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 8)
N°CP-2015-0525 Travaux de taille et d'entretien des arbres d'alignement sur les voiries et espaces publics complexes - Marchés annuels à bons de commande - Lots n°1 et 2 - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 8)
N°CP-2015-0526 Lyon 2°- Travaux d'entretien et de petits investissements sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lot n°9 - Marchés à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 8)
N°CP-2015-0527 Lyon 6°- Travaux d'entretien et de petits investissements sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lot n°17 - Marchés à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 8)
N°CP-2015-0528 Lyon 8°- Travaux d'entretien et de petits investissements sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lot n°11 - Marchés à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 8)
N°CP-2015-0529 Lyon - Convention d'étude en collaboration avec l'entreprise Colas et le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) - Etude expérimentale d'un procédé d'entretien et de rénovation pour surfaces minérales -	(p. 8)
N°CP-2015-0530 Lyon - Marché de travaux pour la requalification de la rue Garibaldi - Protocole d'accord transactionnel avec le groupement d'entreprises Razel-Bec (mandataire) / Carrion TP / RMF / Spie Batignoies Petavit -	(p. 8)
N°CP-2015-0531 Lyon 8°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz - Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain située rue Genton -	(p. 8)
N°CP-2015-0532 Exercice 2015 - Budget principal et budgets annexes de l'assainissement et de l'eau - Admission en non-valeur des créances irrécouvrables pour les années 1999 à 2015 -	(p. 11)

N°CP-2015-0533	<i>Poleymieux au Mont d'Or - Plan de compétitivité des exploitations agricoles (PCEA) pour les activités d'élevage - Opération 4.11 du plan de développement rural (PDR) Rhône-Alpes - Attribution d'une subvention au GAEC Les Vaches Dorées -</i>	(p. 12)
N°CP-2015-0534	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion locale (ARALIS) auprès de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement (UESL) Action logement -</i>	(p. 12)
N°CP-2015-0535	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC Habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 12)
N°CP-2015-0536	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réaménagement de la dette -</i>	(p. 12)
N°CP-2015-0537	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 12)
N°CP-2015-0538	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Société générale -</i>	(p. 12)
N°CP-2015-0539	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 12)
N°CP-2015-0540	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 12)
N°CP-2015-0541	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0171 du 18 mai 2015 -</i>	(p. 12)
N°CP-2015-0542	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 13)
N°CP-2015-0543	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Association Chrétienne de service aux handicapés (ACSH) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 13)
N°CP-2015-0544	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion locale (ARALIS) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 13)
N°CP-2015-0545	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA D'HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 13)
N°CP-2015-0546	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 13)
N°CP-2015-0547	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 13)
N°CP-2015-0548	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 13)
N°CP-2015-0549	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse d'épargne -</i>	(p. 13)
N°CP-2015-0550	<i>Parc de stationnement Gare Perrache - La Confluence (anciennement Perrache Archives) - Protocole d'accord transactionnel à passer avec la société Q-Park France -</i>	(p. 13)
N°CP-2015-0551	<i>Fourniture de pièces détachées et prestations de maintenance pour les matériels hydrauliques des stations d'épuration et de relèvement - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
N°CP-2015-0552	<i>Fourniture d'organes de transmissions mécaniques pour les services de maintenance des directions de l'eau et de la propreté - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 9)
N°CP-2015-0553	<i>Maîtrise d'oeuvre relative à la requalification des installations d'assainissement du Siphon de la Mulatière - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 9)
N°CP-2015-0554	<i>Travaux de requalification des installations d'assainissement du Siphon de la Mulatière - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché pu blic -</i>	(p. 9)

N°CP-2015-0555	<i>Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 32, rue des Fleurs et appartenant aux époux Reydellet -</i>	(p. 15)
N°CP-2015-0556	<i>Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 2, rue Alexandre Vial et appartenant aux conjoints Mercuri -</i>	(p. 15)
N°CP-2015-0557	<i>Craponne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle située rue de Verdun, angle 19, rue Antoine Vallas, et appartenant à Mme Marie Cayrol -</i>	(p. 15)
N°CP-2015-0558	<i>Francheville - Voirie de proximité - Acquisition d'une parcelle de terrain située 7, chemin de Cacheux et appartenant aux conjoints Barbier -</i>	(p. 15)
N°CP-2015-0559	<i>Genay - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu situé 175, rue des Vignotières et appartenant aux conjoints Pera, Cabrol, Held, Bufflier et Bouvarel -</i>	(p. 15)
N°CP-2015-0560	<i>Givors - Aménagement des îlots Zola-Salengro - Acquisition à l'euro symbolique d'un tènement immobilier situé rue Jacques Prévert et appartenant à la Commune -</i>	(p. 15)
N°CP-2015-0561	<i>Limonest - Acquisition d'un immeuble situé 294, avenue du Général de Gaulle et appartenant à la SCI Game pour la réalisation d'une opération de logement social -</i>	(p. 15)
N°CP-2015-0562	<i>Lissieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 1, chemin de Chamagnieu et appartenant à Mme Anne-Line Zakravsky - Institution d'une servitude temporaire de passage -</i>	(p. 16)
N°CP-2015-0563	<i>Lyon 1er - Acquisition d'un immeuble situé 11, rue d'Alsace Lorraine et appartenant à M. Bruno Mantelier en vue de la réalisation d'une opération de logement social -</i>	(p. 16)
N°CP-2015-0564	<i>Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon C confluence phase 2 - Acquisition, à titre gratuit, de la parcelle cadastrée BH 114 située quai Perrache et appartenant à la Société publique locale (SPL) Lyon Confluence -</i>	(p. 16)
N°CP-2015-0565	<i>Lyon 3° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, de 2 terrains nus situés 20, rue de la Ruhe et appartenant à la SAS MDM -</i>	(p. 16)
N°CP-2015-0566	<i>Lyon 3° - Voirie de proximité - Rue Jean Pierre Lévy - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu appartenant à la société d'économie mixte (SEM) ADOMA -</i>	(p. 16)
N°CP-2015-0567	<i>Lyon 5° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 45, rue docteur Edmond Locard et appartenant à la société Eiffage Immobilier -</i>	(p. 16)
N°CP-2015-0568	<i>Lyon 7° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 19, boulevard Yves Farge et appartenant à la SNC Cogedim Grand Lyon -</i>	(p. 16)
N°CP-2015-0569	<i>Lyon 8° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 11, rue Auguste Chollat et appartenant à la SCI Lyon 8 Chollat ou à toute société à elle substituée -</i>	(p. 16)
N°CP-2015-0570	<i>Lyon 9° - Protocole d'accord transactionnel entre la Métropole de Lyon et la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) Réseau pour l'acquisition du tènement situé 84, avenue du 25^e régiment des tirailleurs sénégalais -</i>	(p. 16)
N°CP-2015-0571	<i>Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Chantalouette et appartenant à la Commune -</i>	(p. 16)
N°CP-2015-0572	<i>Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain située 29, rue de la République et appartenant à la société Alliade habitat -</i>	(p. 16)
N°CP-2015-0573	<i>Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin de Pommier, lieudit la Jacquière et appartenant à M. Thierry Glasson et Mme Virginie Diochon -</i>	(p. 16)
N°CP-2015-0574	<i>Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées 30, avenue Lucien Buisson et appartenant à la Société lyonnaise pour la construction (SLC) -</i>	(p. 16)
N°CP-2015-0575	<i>Mions - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 25, boulevard des Nations et appartenant à la société IMMOLAND -</i>	(p. 16)
N°CP-2015-0576	<i>Mions - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin du Charbonnier et appartenant à l'Association syndicale du lotissement Les Muriers -</i>	(p. 16)

N°CP-2015-0577	<i>Mions - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située boulevard des Nations et appartenant à la Commune -</i>	(p. 16)
N°CP-2015-0578	<i>Montanay - Voirie de proximité - Rue de Collonges - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu situé rue de Collonges et appartenant aux époux Seigner -</i>	(p. 17)
N°CP-2015-0579	<i>Montanay - Voirie de proximité - Acquisition, à l'euro symbolique, de 2 parcelles de terrain nu situées 70, rue du Mas Mathieu et appartenant aux époux Seon -</i>	(p. 17)
N°CP-2015-0580	<i>Saint Fons - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu situé 66, rue Mathieu Dussurgey et appartenant à la copropriété résidence Symphonie représentée par le syndic de copropriété JAB IMMO -</i>	(p. 17)
N°CP-2015-0581	<i>Saint Genis Laval - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle nu située 74, chemin de la Molinette et appartenant aux époux Gendre -</i>	(p. 17)
N°CP-2015-0582	<i>Sainte Foy lès Lyon - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu situé lieu-dit Taffignon Sud, cadastré AX 01, et appartenant à Mme Eckmann dans le cadre d'une réserve foncière -</i>	(p. 17)
N°CP-2015-0583	<i>Tassin la Demi Lune - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Centre - Acquisition, à titre gratuit, de terrains nus aménagés et d'un volume représentant des voiries situées rue des Maraîchers, promenade des Tuileries, rue Georges Perret, avenue Général Leclerc et avenue de Lauterbourg et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -</i>	(p. 17)
N°CP-2015-0584	<i>Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu situé à l'angle de la rue Château Gaillard et de la rue Armand et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble Armand-Château Gaillard -</i>	(p. 17)
N°CP-2015-0585	<i>Lyon 5° - Revente, à la Ville de Lyon, d'un tènement immobilier situé 3, impasse Général de Luzy -</i>	(p. 17)
N°CP-2015-0586	<i>Lyon 7° - Plan de cession du patrimoine - Cession, à la société civile de construction vente (SCCV) Université, d'un immeuble situé 46, rue de l'Université en vue de la réalisation d'une opération de mixité sociale -</i>	(p. 17)
N°CP-2015-0587	<i>Oullins - Plan de cession du Patrimoine - Cession à Mme Geneviève Prunier, MM. Julien Cheret et Hervé Durafourg, d'un immeuble situé 17, rue Pierre Sénard -</i>	(p. 17)
N°CP-2015-0588	<i>Villeurbanne - Plan de cession du patrimoine - Cession, à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat, d'un tènement immobilier situé 71, 73 et 75, rue Anatole France -</i>	(p. 17)
N°CP-2015-0589	<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte Ciel-Nord - Cession par annuités à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de terrains bâtis et lots de copropriétés situés rue Francis de Pressensé, rue Léon Chomel, Cours Emile Zola, rue Hippolyte Khan, Passage de l'Etoile, Passage Rey et rue Jean Bourgey - Modification de la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0288 du 18 juin 20 15 -</i>	(p. 17)
N°CP-2015-0590	<i>Villeurbanne - Plan de cession du patrimoine - Cession, à titre onéreux, à la Société anonyme dénommée Processium ou à une personne ou crédit-bailleur se substituant à elle, d'un terrain nu situé 7, rue Bonnet sur la parcelle cadastrée BH 17 -</i>	(p. 17)
N°CP-2015-0591	<i>Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la société Poste habitat Rhône-Alpes, de l'immeuble situé 339, rue Paul Bert -</i>	(p. 17)
N°CP-2015-0592	<i>Lyon 5° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 54, rue Tramassac -</i>	(p. 17)
N°CP-2015-0593	<i>Lyon 6° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 100, cours Vitton -</i>	(p. 18)
N°CP-2015-0594	<i>Lyon 7° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 35, rue Chevreul -</i>	(p. 18)
N°CP-2015-0595	<i>Sainte Foy lès Lyon - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la société Alliade habitat de l'immeuble situé 5, rue Marcelin Blanc -</i>	(p. 18)
N°CP-2015-0596	<i>Rillieux la Pape - Institution d'une servitude de passage de canalisation publique évacuant les eaux usées sous une parcelle de terrain située 3, rue de la Bièvre et appartenant aux époux Sidhoum - Approbation d'une convention -</i>	(p. 18)

N°CP-2015-0597	<i>Rillieux la Pape - Institution d'une servitude de passage de canalisation publique évacuant les eaux usées sous une parcelle de terrain située 5, rue de la Bièvre et appartenant aux consorts Louis - Approbation d'une convention -</i>	(p. 18)
N°CP-2015-0598	<i>Lyon 8°- Délégation du droit de priorité à l'Office public de l'habitat (OPH) de la Métropole de Lyon en vue de la réalisation d'une opération de logements aidés situés 27, avenue Paul Santy sur les parcelles cadastrées AT 57 et AT 58 -</i>	(p. 18)
N°CP-2015-0599	<i>Villeurbanne - Projet Carré de Soie - Eviction commerciale de la Société par action simplifiée (SAS) Prodecom située au 202, rue Léon Blum - Approbation de la convention d'indemnisation des frais de licenciement -</i>	(p. 18)
N°CP-2015-0600	<i>Lyon - Travaux de mise en sécurité du tunnel sous Fourvière - Autorisation de signer un avenant n°2 au marché de maîtrise d'oeuvre n°2012 -700 -</i>	(p. 19)
N°CP-2015-0601	<i>Lyon - Dispositif Coraly pour les voies rapides de l'agglomération lyonnaise - Convention du 11 août 2008 - Autorisation de signer l'avenant n° 3 -</i>	(p. 20)
N°CP-2015-0602	<i>Lyon - Marché de conception-réalisation pour la rénovation lourde du tunnel de la Croix-Rousse - Peinture tube sud - Protocole d'accord transactionnel avec la Société Dodin Campenon Bernard mandataire solidaire du groupement d'entreprises conjoint -</i>	(p. 20)
N°CP-2015-0603	<i>Lyon Smart Community - Convention de partenariat entre New energy and industrial technology development organization (NEDO), la SPL Lyon Confluence, Electricité réseau distribution France (ERDF), Toshiba et la Métropole de Lyon -</i>	(p. 21)
N°CP-2015-0604	<i>Concours énergie intelligente - Convention de partenariat avec Electricité de France (EDF) -</i>	(p. 21)
N°CP-2015-0605	<i>Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er septembre au 31 octobre 2015 -</i>	(p. 22)
N°CP-2015-0606	<i>Lyon 8°- Tassin la Demi Lune - Autorisation de déposer des demandes de permis de construire et des demandes de déclarations préalables -</i>	(p. 22)
N°CP-2015-0607	<i>Villeurbanne - Autorisation donnée à la Société PROMOGIM de déposer un permis de démolir et de construire portant sur les parcelles métropolitaines situées route de Genas et impasse Amblard -</i>	(p. 22)
N°CP-2015-0608	<i>Interventions sur le patrimoine vert de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 22)
N°CP-2015-0609	<i>Distribution des documents d'information de la Métropole de Lyon - Lot n°1 et 3 - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 22)
N°CP-2015-0610	<i>Prestations de désinfection, dératisation, désinsectisation et hygiène du bâtiment - Lot n°1 et 2 - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 22)
N°CP-2015-0611	<i>Conduite et maintenance des installations de chauffage et de climatisation du patrimoine collèges et Maisons du Rhône - Lot n°1 : conduite et maintenance des installations de chauffage et de climatisation des sites du secteur est - Lot n°2 : conduite et maintenance des installations de chauffage et de climatisation des sites du secteur ouest - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 22)
N°CP-2015-0612	<i>Maintenance préventive et curative des installations techniques de courants faibles sur les bâtiments de la Métropole de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 22)
N°CP-2015-0613	<i>Maintenance des installations de plomberie des bâtiments de la Métropole de Lyon - Lot n°1 : maintenance des installations de plomberie des bâtiments du secteur est - Lot n°2 : maintenance des installations de plomberie des bâtiments du secteur ouest - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 22)
N°CP-2015-0614	<i>Prestations de nettoyage de bâtiments de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 22)
N°CP-2015-0615	<i>Maintenance des installations pour le travail en hauteur et équipements de levage pour l'entretien du patrimoine immobilier de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 22)

N°CP-2015-0616	<i>Lyon 9°- Amélioration thermique et fonctionnelle des locaux - Façades sud du collège Victor Schoelcher - Lot n°1 menuiseries extérieures - occultations - bardage - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 22)
N°CP-2015-0617	<i>Meyzieu - Exploitation et nettoyage du parking des Panettes situé 157, rue de la République - lot n°1 : exploitation du parking des Panettes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 22)
N°CP-2015-0618	<i>Licence d'utilisation de la marque Lyon Métropole à l'Office public de l'habitat (OPH) de Métropole de Lyon - Approbation d'un contrat -</i>	(p. 23)
N°CP-2015-0619	<i>Aide à la pierre - Logement social 2015 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux -</i>	(p. 24)
N°CP-2015-0620	<i>Vallée de la chimie - Assistance à maîtrise d'ouvrage urbaine - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 24)
N°CP-2015-0621	<i>Lyon 8°- Parc Marius Berliet - Projet urbain partenarial (PUP) - Aménagement des voiries et espaces publics - Lot n°1 : voirie, réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 24)
N°CP-2015-0622	<i>Vénissieux - Maîtrise d'oeuvre pour la réalisation des travaux d'accessibilité au site du Puisoz - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 24)
N°CP-2015-0623	<i>Révision du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) - Mission d'assistance urbanistique et juridique à la maîtrise d'ouvrage - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché n°2013-84 -</i>	(p. 25)
N°CP-2015-0624	<i>Projet Aide à l'action des collectivités territoriales et locales en faveur de l'Air (AACR-Air) - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) -</i>	(p. 25)
N°CP-2015-0625	<i>Lyon 7°- Fourniture de pièces détachées et assistance technique à la maintenance du mécanisme de transport des cendres de l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) et des pôles d'incinération des déchets et de boues de la direction de l'eau - Lot n°2 : assistance technique à la maintenance du mécanisme - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 25)
N°CP-2015-0626	<i>Programme de développement du compostage domestique - Attribution de subventions pour les composteurs de quartiers et en pied d'immeuble - Convention avec les bénéficiaires -</i>	(p. 25)
N°CP-2015-0627	<i>Marché de vidage des corbeilles de propreté - Protocole d'accord transactionnel entre la Métropole de Lyon et la société Onyx ARA -</i>	(p. 26)
N°CP-2015-0628	<i>Bron - Caluire et Cuire - Décines Charpieu - Fontaines sur Saône - Givors - Grigny - Lyon 3°- Lyon 5°- Lyon 7°- Lyon 8°- Lyon 9°- Meyzieu - Mions - La Mulatière - Neuville sur Saône - Oullins - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Fons - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vaulx en Velin - Vernaison - Villeurbanne - Vénissieux - Contrat de ville - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Dispositif partenariat pour la tranquillité - Attribution d'une subvention à l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) du Rhône, coordonnateur du groupement de commande des 12 bailleurs sociaux participants pour son programme d'actions 2015 - Approbation d'une convention -</i>	(p. 26)
N°CP-2015-0629	<i>Marcy l'Etoile - Bron - Vénissieux - Parc de Parilly - Domaine de Lacroix-Laval - Création d'espaces sans tabac - Convention avec le comité départemental du Rhône de la Ligue nationale contre le cancer -</i>	(p. 27)
N°CP-2015-0630	<i>Tassin la Demi Lune - Vénissieux - Bron - Saint Fons - Décines Charpieu - Pierre Bénite - Meyzieu - Ecoreno'v 2015 - Attribution des subventions en faveur de la réhabilitation énergétique performante des logements et des immeubles d'habitation -</i>	(p. 27)
N°CP-2015-0631	<i>Réalisation de bilans professionnels - Lot n°1 : bilans de compétences pour les cadres - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 27)

**Présidence de monsieur Gérard Collomb
Président**

Le lundi 7 décembre 2015 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 27 novembre 2015 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Métropole, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner monsieur Damien Berthilier pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Monsieur Berthilier vous avez la parole.

(Monsieur Damien Berthilier est désigné et procède à l'appel nominal).

Membres de la Commission permanente

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : M. Colin (pouvoir à M. Abadie), Mme Cardona (pouvoir à Mme Vullien), MM. Vesco (pouvoir à M. Kimelfeld), Pouzol, Mme Belaziz.

Membres invités

Présents : MM. Devinaz, Gouverneyre et Longueval.

Absents non excusés : MM. Chabrier, Lebuhotel et Mme Runel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

**Adoption du procès-verbal
de la Commission permanente du 12 octobre 2015**

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 12 octobre 2015. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° CP-2015-0523 - Grigny - Transferts, à titre gratuit, et classements dans le domaine public de voirie métropolitain de la rue des Faienciers, des parkings de la rue des Faienciers, de la gare du Sablon, du Cimetière, Ferry-Berthelot, Jules Ferry et de la place Jules Ferry - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2015-0524 - Travaux de taille et d'entretien des arbres d'alignement sur les voiries et espaces publics simples - Marchés annuels à bons de commande - 5 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2015-0525 - Travaux de taille et d'entretien des arbres d'alignement sur les voiries et espaces publics complexes - Marchés annuels à bons de commande - Lots n°1 et 2 - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2015-0526 - Lyon 2° - Travaux d'entretien et de petits investissements sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lot n°9 - Marchés à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2015-0527 - Lyon 6° - Travaux d'entretien et de petits investissements sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lot n°17 - Marchés à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2015-0528 - Lyon 8° - Travaux d'entretien et de petits investissements sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lot n°11 - Marchés à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2015-0529 - Lyon - Convention d'étude en collaboration avec l'entreprise Colas et le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) - Etude expérimentale d'un procédé d'entretien et de rénovation pour surfaces minérales - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2015-0530 - Lyon - Marché de travaux pour la requalification de la rue Garibaldi - Protocole d'accord transactionnel avec le groupement d'entreprises Razel-Bec (mandataire) / Carrion TP / RMF / Spie Batignoles Petavit - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2015-0531 - Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz - Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain située rue Genton - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2015-0551 - Fourniture de pièces détachées et prestations de maintenance pour les matériels hydrauliques des stations d'épuration et de relèvement - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2015-0552 - Fourniture d'organes de transmissions mécaniques pour les services de maintenance des directions de l'eau et de la propreté - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2015-0553 - Maîtrise d'oeuvre relative à la requalification des installations d'assainissement du Siphon de la Mulatière - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2015-0554 - Travaux de requalification des installations d'assainissement du Siphon de la Mulatière - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n°CP-2015-0523 à CP-2015-0531 et CP-2015-0551 à CP-2015-0554. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, je vais présenter les dossiers concernant la voirie et, ensuite, ceux de mon collègue Jean Paul Colin.

Le dossier n°CP-2015-0523 concerne la commune de Grigny. La Métropole de Lyon a été sollicitée par la Ville de Grigny pour effectuer le transfert de personne publique à personne publique pour 7 voies. L'ensemble des services métropolitains consultés a émis un avis favorable. Ces classements ne remettant pas en cause la desserte et la circulation, les présentes opérations ont été dispensées d'enquête publique. Ces acquisitions interviendraient à titre purement gratuit.

Le dossier n° CP-2015-0524 concerne 5 marchés de travaux ayant pour objet la taille et l'entretien des arbres d'alignement sur les voiries et espaces publics simples sur le territoire de la Métropole de Lyon. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. Ces prestations font l'objet de 5 lots géographiques. Vous trouverez le détail dans le dossier. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 23 octobre, a classé les offres et choisi les groupements suivants :

- lot n°1 : groupement Pothier Elagage / Tarvel
- lot n°2 : groupement Chazal / Espaces Verts des Monts d'Or,
- lot n°3 : groupement Chazal / Espaces Verts des Monts d'Or

- lot n°4 : groupement Espaces Verts des Monts d'Or / Chazal,
- lot n°5 : groupement Tarvel / Pothier Elagage.

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés.

Le dossier n° CP-2015-0525 concerne 2 marchés de travaux concernant la taille et l'entretien des arbres d'alignement sur les voiries et espaces publics complexes sur le territoire de la Métropole. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. Ces prestations font l'objet de 2 lots. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 23 octobre, a classé les offres et choisi les groupements suivants :

- lot n°1 : groupement Pothier Elagage / Tarvel
- lot n°2 : groupement Tarvel / Pothier Elagage.

Le dossier n° CP-2015-0526 à Lyon 2° concerne l'attribution de 20 marchés ayant pour objet des travaux d'entretien et de petits investissements sur le territoire de la Métropole de Lyon. Chacun de ces marchés fera l'objet d'un marché à bons de commande. Sur ces 20 marchés, il s'avère que 17 relèvent de la compétence du Conseil et que 3 (lots 9, 11 et 17) relèvent de celle de la Commission permanente. Le présent dossier concerne l'autorisation de signer le marché se rapportant au lot n° 9. Lors de sa séance du 6 novembre 2015, la commission permanente d'appel d'offres a classé les offres et choisi celle du groupement Perrier TP / Dumas SAS.

Le dossier n° CP-2015-0527 à Lyon 6° concerne les travaux d'entretien et de petits investissements sur le territoire de la Métropole de Lyon, lot n°17. Lors de sa séance du 6 novembre 2015, la commission permanente d'appel d'offres a classé les offres et choisi celle de l'entreprise ASTEN.

Le dossier n° CP-2015-0528 à Lyon 8° concerne des travaux d'entretien et de petits investissements sur le territoire de la Métropole de Lyon, lot n°11. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 6 novembre 2015, a classé les offres et choisi celle du groupement Deal SAS/MDTP SAS.

Il vous est donc proposé d'autoriser monsieur le Président à signer ces 3 marchés.

Le dossier n° CP-2015-0529 à Lyon concerne une convention d'étude. La Métropole de Lyon souhaite tester, dans un objectif de recherche et d'expérimentation, un produit innovant d'entretien et de rénovation destiné à redonner de l'éclat et à préserver les surfaces minérales des voiries. Le traitement Sacerlift, mis au point par l'entreprise Colas, a été retenu dans le cadre d'un appel public à la concurrence relatif à une procédure de soutien à l'innovation routière du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, au cours de l'année 2013, pour être testé comme produit innovant. Dans ce contexte, l'entreprise Colas a entrepris une démarche partenariale supplée par le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et propose à la Métropole de Lyon de déployer à titre expérimental ce procédé sur des sections de voies de différentes natures et usages, dans le périmètre de la Métropole afin d'apprécier l'efficacité du produit. Cette étude expérimentale se déroulerait sur 3 ans. La convention d'étude a pour objectif de fixer les rôles de chaque partenaire dans la mise en oeuvre et le suivi de l'étude expérimentale. Les coûts d'application du produit seraient à la charge exclusive de l'entreprise Colas.

Le dossier n° CP-2015-0530 à Lyon concerne un protocole d'accord transactionnel avec le groupement d'entreprises Razel-Bec (mandataire) / Carrion TP / RMF / Spie Batignoles Petavit.

Le contexte du litige : dans le cadre de la requalification de la rue Garibaldi à Lyon (section Vauban - Bouchut), la Communauté urbaine de Lyon, devenue Métropole de Lyon, a conclu, le 11 décembre 2012, un marché de travaux avec ce groupement. Ce marché a été notifié au groupement pour un montant de 4 413 803,92 € HT. L'ordre de service de démarrage des travaux a été notifié au groupement le 5 février 2013. Faisant état de difficultés rencontrées dans la conduite du chantier, le groupement a transmis un mémoire en réclamation à la Communauté urbaine le 30 juillet 2014 en demandant la rémunération de travaux complémentaires à hauteur de 1 751 198,96 € HT.

Ces difficultés consisteraient en :

- la mise en oeuvre de travaux supplémentaires indispensables au projet,
- des difficultés d'exécution du marché nécessitant un ensemble d'adaptations d'organisation des travaux,
- une réfaction de prix concernant l'encadrement de chantier et la livraison et la mise en oeuvre de bordures non-conformes au cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Entre février et juin 2013, le maître d'ouvrage avait constaté un encadrement non-conforme. La livraison des bordures a causé une situation conflictuelle entre le groupement et le maître d'ouvrage. Par courrier du 30 septembre 2014, la Communauté urbaine a indiqué au groupement qu'elle acceptait de faire droit, partiellement, à la demande du groupement en proposant un montant de rémunération complémentaire à hauteur de 276 396,15 € HT.

La Communauté urbaine a rejeté les autres demandes. Le 23 octobre 2014, le groupement a indiqué qu'il acceptait une partie de la proposition du maître d'ouvrage, à hauteur de 235 815,14 € HT. La Communauté urbaine a alors pris acte de cette acceptation. La Communauté urbaine, en date du 1er décembre 2014, a alors examiné d'autres éléments. Compte tenu de la complexité du dossier, la Communauté urbaine a demandé au groupement de prolonger la période d'examen de ces éléments. Il a été constaté un désaccord entre les parties sur les travaux à rémunérer, d'où l'idée d'un protocole transactionnel. Aux termes de ces concessions réciproques, les parties s'entendent sur un montant de 525 911,18 € pour les travaux supplémentaires, les difficultés d'exécution rencontrées et la réfaction de prix applicable.

Ce montant s'intègre dans l'économie globale du projet, dont l'exécution des marchés n'est pas totalement terminée, comme suit :

- 58 900,08 € HT seront versés au titre de quantités supplémentaires acceptées par le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage, sur le fondement de prix prévus au marché,
- 176 914,96 € HT seront versés au titre de travaux supplémentaires non-prévus dans le cadre du marché mais nécessaires à la mise en oeuvre du projet, sur le fondement du protocole transactionnel,
- 300 096,14 € nets de taxes à titre d'indemnité pour les surcoûts et difficultés d'exécution intervenues pendant les travaux,
- une réfaction à hauteur de 10 000 € HT est appliquée sur ce montant au titre des manquements du groupement à quelques prestations.

Voilà pour l'ensemble de ce protocole et on vous demande de l'accepter.

Le dossier n° CP-2015-0531 à Lyon 8°, zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz. Je rappelle que cet îlot est en passe d'être aménagé pour permettre la construction d'un immeuble de logements abordables (56 logements). Préalablement à cet aménagement, il convient de déclasser une emprise d'une surface de 1 106 mètres carrés environ, située sur la partie sud-ouest de la rue Genton et sur la placette la jouxtant. L'ensemble des services métropolitains consultés est favorable à ce déclassement. L'enquête technique réalisée a fait apparaître la présence de plusieurs réseaux. Leur dévoiement éventuel sera réalisé dans le cadre des travaux de la ZAC. En date du 12 novembre 2013, monsieur le Président a prescrit l'ouverture d'une enquête publique. A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sur l'utilité publique du déclassement d'une partie du domaine public.

Je présente maintenant les dossiers de monsieur le Vice-Président Jean Paul Colin.

Le dossier n° CP-2015-0551 concerne la fourniture de pièces détachées et prestations de maintenance pour les matériels hydrauliques des stations d'épuration et de relèvement. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 16 octobre 2015, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise COPHYMA. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° CP-2015-0552 concerne la fourniture d'organes de transmissions mécaniques. Ces fournitures sont destinées plus particulièrement à la maintenance des installations des différents services "usines" des directions de l'eau et de la propreté. Le marché fait l'objet d'un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon expresse une fois une année. Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 144 000 € TTC et maximum de 480 000 € TTC pour la durée ferme du marché. Les montants de chaque période de reconduction sont identiques à ceux de la période ferme. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° CP-2015-0553 concerne la maîtrise d'oeuvre relative à la requalification des installations d'assainissement du Siphon de la Mulatière. En date du 5 novembre 2012, la Communauté urbaine de Lyon, devenue Métropole de Lyon, a autorisé la signature du marché de maîtrise d'oeuvre. Ce marché a été notifié au groupement d'entreprises ARTELIA Ville & Transport/AU*M Architectes-Urbanistes pour un montant de 274 410,24 € TTC.

Le dossier n° CP-2015-0554 concerne les travaux de requalification des installations d'assainissement du Siphon de la Mulatière. En date du 10 juillet 2014, la Communauté urbaine de Lyon a autorisé la signature du marché de travaux. Ce marché a été notifié au groupement d'entreprises INEO RESEAUX EST/STEREAU/NOUVETRA/CARRION/MITS pour un montant de 5 460 344,40 € TTC. Cet avenant n°1 d'un montant de - 2 239,84 € TTC, ramènerait le montant total du marché à 5 458 104,56 € TTC soit une diminution de - 0,041 % du montant initial du marché. L'avenant a également pour objet de prolonger les délais contractuels d'exécution des travaux.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Y a-t-il des remarques ? Non, je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° CP-2015-0532 - Exercice 2015 - Budget principal et budgets annexes de l'assainissement et de l'eau - Admission en non-valeur des créances irrécouvrables pour les années 1999 à 2015 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des finances -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Brumm rapporte le dossier n°CP-2015-0532. Monsieur Brumm, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BRUMM, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, il s'agit d'un dossier concernant le budget principal et les budgets annexes de l'assainissement et de l'eau pour une admission en non-valeur pour un montant de 124 357,80 €. Quelques précisions concernant cet abandon qui n'est, naturellement, pas fait de gaité de cœur. Il faut savoir que sur le mandat précédent ces abandons annuels se situaient 100 000 € et 900 000 € en fonction des vagues de régularisation que faisait le Trésor public. Il faut savoir aussi que près de 90 % de cette somme de 124 357,80 € représente des sommes inférieures à 100 €. Il s'agit de poursuites sans effets, en majorité pour des particuliers qui n'ont pas restitué leur badge BPNL ou pour des redevances de déchèteries impayées. Pour les 20 cas supérieurs à 1 000 €, il s'agit de sociétés ayant déposé leur bilan.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Y a-t-il des remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRUMM.

N° CP-2015-0533 - Poleymieux au Mont d'Or - Plan de compétitivité des exploitations agricoles (PCEA) pour les activités d'élevage - Opération 4.11 du plan de développement rural (PDR) Rhône-Alpes - Attribution d'une subvention au GAEC Les Vaches Dorées - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charles rapporte le dossier n°CP-2015-0533. Monsieur Charles, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARLES, rapporteur : Monsieur le Président, il s'agit d'une décision qui devait être rapportée par monsieur le Conseiller délégué Lucien Barge.

Il s'agit de la première décision qui nous est soumise relative à la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole commune (PAC) pour laquelle nous avons voté, il n'y a pas longtemps, des critères complémentaires à ceux de la Région. Avec monsieur le Conseiller délégué Lucien Barge, nous sommes attachés à faire en sorte de compléter les critères régionaux par des critères qui permettent de conserver l'agriculture périurbaine et l'agriculture de proximité alors que la région est plus orientée vers l'agriculture de montagne. Ces critères nous permettent aujourd'hui de voir arriver un premier dossier, celui d'un GAEC appelé Les Vaches Dorées situé à Poleymieux, dans le cadre du plan de compétitivité des exploitations agricoles (PCEA) pour les activités d'élevage, en l'occurrence dans la catégorie laitier. Il s'agit d'une subvention de 29 175 € dans le cadre d'une dépense totale de 291 748,06 € HT. Le plan de financement s'établit comme suit :

- FEADER (Union européenne) : 29 850 €
- Région Rhône-Alpes : 60 375 €
- Métropole de Lyon : 29 175 €

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Y a-t-il des remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARLES.

N° CP-2015-0534 - Garantie d'emprunt accordée à l'Association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion locale (ARALIS) auprès de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement (UESL) Action logement - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0535 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC Habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0536 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réaménagement de la dette - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0537 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0538 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Société générale - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0539 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0540 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0541 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0171 du 18 mai 2015 - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0542 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0543 - Garantie d'emprunt accordée à l'Association Chrétienne de service aux handicapés (ACSH) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0544 - Garanties d'emprunts accordées à l'Association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion locale (ARALIS) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0545 - Garanties d'emprunts accordées à la SA D'HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0546 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0547 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0548 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CD) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0549 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse d'épargne - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2015-0550 - Parc de stationnement Gare Perrache - La Confluence (anciennement Perrache Archives) - Protocole d'accord transactionnel à passer avec la société Q-Park France - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n°CP-2015-0534 à CP-2015-0550. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, il s'agit de 16 garanties d'emprunts qui portent sur 61 demandes de garanties pour un montant total de 141 789 542 € et qui concernent 1 717 logements.

2 dossiers au bénéfice de l'Association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion locale (ARALIS) qui concernent une même opération d'acquisition-amélioration de 248 logements de 159 lits à la résidence sociale Nicolas Garnier à Villeurbanne.

Le dossier n° CP-2015-0534 concerne une garantie d'emprunts souscrite auprès de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement (UESL) pour un montant total garanti de 1 696 665 €.

Le dossier n° CP-2015-0544 concerne une garantie d'emprunts souscrite auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour un montant total garanti de 3 134 482 €.

Le dossier n° CP-2015-0535 concerne une garantie d'emprunts au profit de la SA d'HLM SCIC Habitat Rhône-Alpes pour l'acquisition en VEFA de 35 logements à Décines Charpieu pour un montant total garanti de 3 088 568 €.

Ensuite 2 dossiers concernant la SA d'HLM Alliade habitat.

Le dossier n° CP-2015-0536 concerne le réaménagement de 112 contrats souscrits auprès de la Caisse des dépôts et consignations. La durée des emprunts passe de 25 ans à 20 ans. Le taux passe de fixe à révisable et les échéances de progressives à constantes. Le montant total garanti est de 65 034 997,55 €.

Le dossier n° CP-2015-0540 concerne l'acquisition en VEFA de 13 logements rue Pré Gaudry à Lyon 7° et de 88 logements à La Confluence à Lyon 2° ainsi que la réhabilitation de 95 logements à Villeurbanne. Le montant total garanti est de 10 251 219 €.

Le dossier n° CP-2015-0537 concerne une garantie d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes pour l'acquisition en VEFA de 89 logements à Lyon 7°, ZAC des Girondins et de 32 logements à Lyon 8°, rue des Hérèdeaux. Le montant total garanti est de 11 552 946 €.

Ensuite 2 dossiers concernent la SA d'HLM Vilogia.

Le dossier n° CP-2015-0538 concerne l'acquisition de 76 logements, de 3 commerces et de 69 places de stationnement, à Villeurbanne et l'acquisition de 160 logements et de 223 places de stationnement à Lyon 9°, rue Jean Zay pour un montant total garanti de 16 463 665 €.

Le dossier n° CP-2015-0546 concerne l'acquisition de 7 logements rue Florent à Lyon 8° pour un montant total garanti de 546 608 €.

Le dossier n° CP-2015-0539 concerne une garantie d'emprunt au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat pour la réhabilitation de 100 logements située avenue Roger Salengro à Villeurbanne pour un montant total garanti de 2 156 000 €.

Le dossier n° CP-2015-0541 concerne une décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0171 du 18 mai 2015 à propos de la durée du prêt accordé à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône pour une opération d'acquisition-amélioration de 28 logements situés rue Desaix à Lyon 3°. La durée du prêt est de 42 ans dont une période de préfinancement de 3 à 24 mois. Le montant total garanti est de 2 225 769 €.

Le dossier n° CP-2015-0542 concerne une garantie d'emprunts accordée à la SA d'HLM Cité nouvelle pour une acquisition en VEFA de 42 logements dans la ZAC nord de l'Industrie à Lyon 9° pour un montant total garanti de 3 439 100 €.

Le dossier n° CP-2015-0543 concerne une garantie d'emprunts accordée à l'Association Chrétienne de service aux handicapés (ACSH) pour la construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) "Vilanova" de 108 places à Corbas. Le montant total garanti est de 8 797 500 €.

Le dossier n°CP-2015-0545 concerne une garantie d'emprunts accordée à la SA D'HLM Sollard pour l'acquisition de 22 logements, rue des Frères Lumière à Corbas. Le montant total garanti est de 1 720 765 €.

Le dossier n°CP-2015-0547 concerne une garantie d'emprunts accordée à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda pour une opération d'acquisition-amélioration de 7 logements à Pierre Bénite, l'acquisition de 12 logements à Oullins et la construction de 30 logements à Corbas. Le montant total garanti est de 4 646 038 €.

Les 2 dernières garanties d'emprunts concernant l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité.

Le dossier n°CP-2015-0548 concerne la réhabilitation de 358 logements situés à Rillieux la Pape. Le montant total garanti est de 4 930 000 €.

Le dossier n°CP-2015-0549 concerne la construction de 30 logements à Rillieux la Pape. Le montant total garanti est de 2 258 620 €.

Voilà pour les dossiers de garanties d'emprunts. Il reste à présenter le dossier n°CP-2015-0550 qui concerne le protocole d'accord transactionnel à passer avec la société Q-Park France qui exploite le parc de stationnement Gare Perrache - La Confluence (anciennement Perrache Archives). En juin 2013, la société Q-Park France a saisi le Grand Lyon, par courrier, pour l'informer des pertes cumulées qu'il subit depuis l'ouverture de son parc, soit 4,6 M€ par rapport à son compte prévisionnel entre 2010 et fin 2014. Sur le fondement des articles 28 et 30 de la convention passée avec la société Q-Park France, le délégataire a alors demandé à la Métropole de lui verser une indemnité de 2,5 M€ pour les années passées, d'une part, et, d'autre part, de redresser l'équilibre financier du contrat pour les années à venir, en se réservant, si nous ne trouvons pas d'accord, la possibilité de saisir le Tribunal administratif au motif d'une moindre montée en pression du quartier que celle initialement prévue.

Le protocole transactionnel qui vous est proposé est le résultat des négociations qui ont été engagées avec monsieur le Conseiller délégué Gilles Vesco. Il est proposé les modalités suivantes pour les années 2014-2015-2016, le Grand Lyon s'engage à verser à la société Q-Park France une compensation financière de 786 000 € au lieu des 2,5 M€ initialement prévus. Pour les années 2016 et suivantes, l'équilibre financier de la délégation sera amélioré par l'alignement des tarifs abonnements mensuels "illimités" et "place affectée" sur les tarifs appliqués dans les parcs de stationnement Saint Georges et Fosse aux Ours à compter du 1er janvier 2016 et la mise à disposition d'une poche de stationnement située sous le centre d'échanges.

En conséquence, ce protocole transactionnel purge, pour le passé et pour les années à venir, toute réclamation, recours ou demande de quelque nature que ce soit devant toute juridiction à raison des faits évoqués dans les diverses correspondances adressées par le délégataire à la Métropole.

Voilà, monsieur le Président, les dossiers que j'avais à vous présenter.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Je crois que c'est une bonne transaction que nous avons réalisée. On était à 2,5 M€ au départ et, là, je crois que l'on s'en sort bien.

Y a-t-il des remarques ?

M. le Conseiller délégué Roland BERNARD : Est-ce qu'il serait possible d'améliorer la signalétique dans le pôle d'échange de Perrache pour favoriser l'accès à Q-Park ?

M. le Vice-Président CLAISSE : La signalétique sur la voirie a été améliorée mais n'est sans doute pas suffisante. La poche de stationnement située sous le centre d'échange de Perrache va apporter une réserve supplémentaire de places. Il est nécessaire de mettre en place une signalétique appropriée.

Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

- Mme Corinne CARDONA (pouvoir à Mme Michèle VULLIEN), déléguée de la Métropole de Lyon au sein de SCIC Habitat Rhône-Alpes n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2015-0535 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. David KIMELFELD, Président de la SCIC Habitat Rhône-Alpes n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2015-0535 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n°CP-2015-0536 et CP-2015-0540 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Corinne CARDONA (pouvoir à Mme Michèle VULLIEN), déléguée de la Métropole de Lyon au sein de l'assemblée générale de la société Immobilière Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2015-0537 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Béatrice VESSILLER, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Sollar, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2015-0545 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° CP-2015-0555 - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 32, rue des Fleurs et appartenant aux époux Reydellat - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0556 - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 2, rue Alexandre Vial et appartenant aux consorts Mercuri - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0557 - Craponne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle située rue de Verdun, angle 19, rue Antoine Vallas, et appartenant à Mme Marie Cayrol - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0558 - Francheville - Voirie de proximité - Acquisition d'une parcelle de terrain située 7, chemin de Cachenoix et appartenant aux consorts Barbier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0559 - Genay - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu situé 175, rue des Vignotières et appartenant aux consorts Pera, Cabrol, Held, Bufflier et Bouvarel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0560 - Givors - Aménagement des îlots Zola-Salengro - Acquisition à l'euro symbolique d'un tènement immobilier situé rue Jacques Prévert et appartenant à la Commune - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0561 - Limonest - Acquisition d'un immeuble situé 294, avenue du Général de Gaulle et appartenant à la SCI Game pour la réalisation d'une opération de logement social - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0562 - Lissieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 1, chemin de Chamagnieu et appartenant à Mme Anne-Line Zakravsky - Institution d'une servitude temporaire de passage - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0563 - Lyon 1er - Acquisition d'un immeuble situé 11, rue d'Alsace Lorraine et appartenant à M. Bruno Mantelier en vue de la réalisation d'une opération de logement social - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0564 - Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence phase 2 - Acquisition, à titre gratuit, de la parcelle cadastrée BH 114 située quai Perrache et appartenant à la Société publique locale (SPL) Lyon Confluence - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0565 - Lyon 3° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, de 2 terrains nus situés 20, rue de la Ruche et appartenant à la SAS MDM - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0566 - Lyon 3° - Voirie de proximité - Rue Jean Pierre Lévy - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu appartenant à la société d'économie mixte (SEM) ADOMA - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0567 - Lyon 5° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 45, rue docteur Edmond Locard et appartenant à la société Eiffage Immobilier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0568 - Lyon 7° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 19, boulevard Yves Farge et appartenant à la SNC Cogedim Grand Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0569 - Lyon 8° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 11, rue Auguste Chollat et appartenant à la SCI Lyon 8 Chollat ou à toute société à elle substituée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0570 - Lyon 9° - Protocole d'accord transactionnel entre la Métropole de Lyon et la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) Réseau pour l'acquisition du tènement situé 84, avenue du 25° régiment des tirailleurs sénégalais - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0571 - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Chantalouette et appartenant à la Commune - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0572 - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain située 29, rue de la République et appartenant à la société Alliade habitat - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0573 - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin de Pommier, lieudit la Jacquièrre et appartenant à M. Thierry Glasson et Mme Virginie Diochon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0574 - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées 30, avenue Lucien Buisson et appartenant à la Société lyonnaise pour la construction (SLC) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0575 - Mions - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 25, boulevard des Nations et appartenant à la société IMMOLAND - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0576 - Mions - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin du Charbonnier et appartenant à l'Association syndicale du lotissement Les Muriers - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0577 - Mions - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située boulevard des Nations et appartenant à la Commune - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0578 - Montanay - Voirie de proximité - Rue de Collonges - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu situé rue de Collonges et appartenant aux époux Seigneur - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0579 - Montanay - Voirie de proximité - Acquisition, à l'euro symbolique, de 2 parcelles de terrain nu situées 70, rue du Mas Mathieu et appartenant aux époux Seon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0580 - Saint Fons - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu situé 66, rue Mathieu Dussurgey et appartenant à la copropriété résidence Symphonie représentée par le syndic de copropriété JAB IMMO - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0581 - Saint Genis Laval - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle nu située 74, chemin de la Molinette et appartenant aux époux Gendre - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0582 - Sainte Foy lès Lyon - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu situé lieu-dit Taffignon Sud, cadastré AX 01, et appartenant à Mme Eckmann dans le cadre d'une réserve foncière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0583 - Tassin la Demi Lune - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Centre - Acquisition, à titre gratuit, de terrains nus aménagés et d'un volume représentant des voiries situées rue des Maraîchers, promenade des Tuileries, rue Georges Perret, avenue Général Leclerc et avenue de Lauterbourg et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0584 - Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu situé à l'angle de la rue Château Gaillard et de la rue Armand et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble Armand-Château Gaillard - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0585 - Lyon 5° - Revente, à la Ville de Lyon, d'un tènement immobilier situé 3, impasse Général de Luzy - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0586 - Lyon 7° - Plan de cession du patrimoine - Cession, à la société civile de construction vente (SCCV) Université, d'un immeuble situé 46, rue de l'Université en vue de la réalisation d'une opération de mixité sociale - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0587 - Oullins - Plan de cession du Patrimoine - Cession à Mme Geneviève Prunier, MM. Julien Cheret et Hervé Durafourg, d'un immeuble situé 17, rue Pierre Sémard - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0588 - Villeurbanne - Plan de cession du patrimoine - Cession, à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat, d'un tènement immobilier situé 71, 73 et 75, rue Anatole France - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0589 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte Ciel-Nord - Cession par annuités à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de terrains bâtis et lots de copropriétés situés rue Francis de Pressensé, rue Léon Chomel, Cours Emile Zola, rue Hippolyte Khan, Passage de l'Etoile, Passage Rey et rue Jean Bourgey - Modification de la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0288 du 18 juin 2015 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0590 - Villeurbanne - Plan de cession du patrimoine - Cession, à titre onéreux, à la Société anonyme dénommée Processium ou à une personne ou crédit-bailleur se substituant à elle, d'un terrain nu situé 7, rue Bonnet sur la parcelle cadastrée BH 17 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0591 - Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la société Poste habitat Rhône-Alpes, de l'immeuble situé 339, rue Paul Bert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0592 - Lyon 5° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 54, rue Tramassac - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0593 - Lyon 6° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 100, cours Vitton - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0594 - Lyon 7° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 35, rue Chevreul - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0595 - Sainte Foy lès Lyon - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la société Alliade habitat de l'immeuble situé 5, rue Marcelin Blanc - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0596 - Rillieux la Pape - Institution d'une servitude de passage de canalisation publique évacuant les eaux usées sous une parcelle de terrain située 3, rue de la Bièvre et appartenant aux époux Sidhoum - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0597 - Rillieux la Pape - Institution d'une servitude de passage de canalisation publique évacuant les eaux usées sous une parcelle de terrain située 5, rue de la Bièvre et appartenant aux consorts Louis - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0598 - Lyon 8° - Délégation du droit de priorité à l'Office public de l'habitat (OPH) de la Métropole de Lyon en vue de la réalisation d'une opération de logements aidés situés 27, avenue Paul Santy sur les parcelles cadastrées AT 57 et AT 58 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2015-0599 - Villeurbanne - Projet Carré de Soie - Eviction commerciale de la Société par action simplifiée (SAS) Prodecom située au 202, rue Léon Blum - Approbation de la convention d'indemnisation des frais de licenciement - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n°CP-2015-0555 à CP-2015-0599. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, 45 décisions sont relatives à l'action foncière.

Je vais commencer par les 17 acquisitions à titre gratuit concernant des opérations de voirie de proximité. Ce sont les dossiers n°CP-2015-0555, CP-2015-0556, CP-2015-0559, CP-2015-0562, CP-2015-0566, CP-2015-0567, CP-2015-0568, CP-2015-0569, CP-2015-0571, CP-2015-0573, CP-2015-0574, CP-2015-0575, CP-2015-0576, CP-2015-0577, CP-2015-0578, CP-2015-0580 et CP-2015-0581 qui concerne les communes de Bron pour 2 dossiers, Genay, Lissieu, Lyon pour 4 dossiers, Meyzieu pour 3 dossiers, Mions pour 3 dossiers, Montanay, Saint Fons et Saint Genis Laval pour l'acquisition de 4 000 mètres carrés à titre gratuit.

Ensuite 6 acquisitions à titre onéreux concernant des opérations de voirie de proximité. Ce sont les dossiers n°CP-2015-0557, CP-2015-0558, CP-2015-0565, CP-2015-0572, CP-2015-0579 et CP-2015-0584 qui concernent les communes de Craponne, Francheville, Lyon 3°, Meyzieu, Montanay et Villeurbanne. Il s'agit de l'aménagement de la rue Antoine Vallas, du chemin de Cachenoix, de la rue de la Ruche, de la rue de la République, de la rue du Mas Mathieu et de la rue Château Gaillard pour l'acquisition de 900 mètres carrés pour un montant de 49 686 €.

Le dossier n° CP-2015-0560 à Givors concerne l'aménagement des îlots Zola-Salengro. Il s'agit d'un terrain de 971 mètres carrés acquis à l'euro symbolique.

Le dossier n° CP-2015-0561 à Limonest concerne l'acquisition d'un immeuble pour la réalisation d'une opération de logement social d'une surface de 147 mètres carrés (3 logements et un local commercial) pour un montant de 295 000 €.

Le dossier n° CP-2015-0563 à Lyon 1^{er} concerne l'acquisition d'un immeuble en vue de la réalisation d'une opération de logement social (8 logements et 2 locaux commerciaux) pour un montant de 2 033 120 €.

Le dossier n° CP-2015-0564, à Lyon 2°, zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence phase 2 concerne l'acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle pour une régularisation foncière avec la Société publique locale (SPL) Lyon Confluence.

Le dossier n° CP-2015-0582 à Sainte Foy lès Lyon concerne une acquisition pour une réserve foncière pour le développement économique du lieu-dit Taffignon de 5 123 mètres carrés pour un montant de 56 350 €.

Le dossier n° CP-2015-0583 à Tassin la Demi Lune, zone d'aménagement concerté (ZAC) du Centre concerne une acquisition, à titre gratuit, de 15 267 mètres carrés.

La surface totale de ces acquisitions est de 21 521 mètres carrés pour un montant de 2 384 471 €.

Le dossier n° CP-2015-0585 à Lyon 5°, impasse Général de Luzy, concerne la revente d'une maison, à la Ville de Lyon, suite à une préemption pour des espaces verts et espaces publics d'une surface de 3 540 mètres carrés pour un montant de 861 000 €.

Le dossier n° CP-2015-0589 à Villeurbanne, zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte Ciel-Nord concerne une cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL). Il s'agit d'une modification de la décision de la Commission permanente 18 juin 2015 pour cause de modification des surfaces (1 476 mètres carrés au lieu de 4 218 mètres carrés). Cela concerne un terrain et un bâtiment. Cette cession se fera selon 2 versements de montants respectifs de 8 M€ au 30 novembre 2016, et de 7 991 363 au 30 novembre 2018.

Les décisions n° CP-2015-0586, CP-2015-0587, CP-2015-0588, CP-2015-0590 font partie du plan de cession. Le total du plan de cession est de 1 968 473 €. Pour information le total du plan de cession au 31 décembre 2015 est de 6 300 000 €, soit au-delà des engagements pris dans ce domaine.

Les dossiers n° CP-2015-0591, CP-2015-0592, CP-2015-0593 et CP-2015-0594 à Lyon 3° Lyon 5°, Lyon 6° et Lyon 7° concerne des mises à disposition, par bail emphytéotique. Les recettes sont de 420 000 €, 550 000 €, 549 731 € et 1 149 813 €

Le dossier n° CP-2015-0598 à Lyon 8° concerne une délégation du droit de priorité à l'Office public de l'habitat (OPH) de la Métropole Il s'agit d'une mobilisation du foncier de l'Etat pour la réalisation de 182 logements sociaux de type prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), 32 logements sociaux de type prêt locatif à usage social (PLUS) et 30 logements en location-accession de type location-accession (PSLA) ainsi que 62 places de stationnement en sous-sol. Cette délégation du droit de priorité économise les frais de notaire à la Métropole.

Le dossier n° CP-2015-0570 à Lyon 9° concerne le protocole d'accord transactionnel entre la Métropole de Lyon et la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) suite à une préemption pour un montant de 242 600 € au lieu de 360 000 €.

Les dossiers n° CP-2015-0596 et CP-2015-0597 à Rillieux la Pape concerne l'institution de servitudes de passages sur des parcelles privées rue de la Bièvre.

Le dossier n° CP-2015-0595 à Sainte Foy lès Lyon concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la société Alliade habitat pour un programme de logement social permettant de proposer 3 logements en mode de financement prêt locatif à usage social (PLUS) et de 2 logements en mode de financement prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) pour une recette de 410 000 €.

Le dossier n° CP-2015-0599 à Villeurbanne, projet Carré de Soie. Il s'agit d'un protocole transactionnel entre la Métropole et la Société par action simplifiée (SAS) Prodecom concernant la convention d'indemnisation des frais de licenciement de Prodecom pour un montant de 109 800 €.

L'ensemble des recettes pour ces dossiers divers s'élève à 3 079 544 € et les dépenses à 352 400 €. J'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Y a-t-il des remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n° CP-2015-0572 et CP-2015-0595 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° CP-2015-0600 - Lyon - Travaux de mise en sécurité du tunnel sous Fourvière - Autorisation de signer un avenant n°2 au marché de maîtrise d'oeuvre n°2012 -700 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2015-0601 - Lyon - Dispositif Coraly pour les voies rapides de l'agglomération lyonnaise - Convention du 11 août 2008 - Autorisation de signer l'avenant n°3 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2015-0602 - Lyon - Marché de conception-réalisation pour la rénovation lourde du tunnel de la Croix-Rousse - Peinture tube sud - Protocole d'accord transactionnel avec la Société Dodin Campenon Bernard mandataire solidaire du groupement d'entreprises conjoint - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte les dossiers n° CP-2015-0600 à CP-2015-0602. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, j'ai 3 dossiers à vous présenter.

Le dossier n° CP-2015-0600 concerne l'autorisation de signer un avenant n°2 au marché de maîtrise d'oeuvre des travaux de mise en sécurité du tunnel sous Fourvière. Ce marché de maîtrise d'oeuvre date de novembre 2012. Son titulaire est le groupement d'entreprises Ingérop Conseil et Ingénierie/HGM/Safège pour un montant de 3 213 692,03 € HT. L'avenant n°2 a pour objet la prise en compte, d'une part, de prestations supplémentaires et, d'autre part, d'une moins-value.

4 prestations supplémentaires :

- programme feu multitubulaire pour mettre les réseaux en gaine d'air frais (33 400 € HT),
- optimisation ventilation (47 000 € HT),
- mise en place de réunions hebdomadaires spécifiques d'information et de coordination avec le maître d'ouvrage et l'exploitant (39 100 € HT),

- des contrôles extérieurs des chaussées ont été opérés sur les densités, la rugosité et les épaisseurs des matériaux mis en oeuvre (16 500 € HT).

Moins-value : le maître d'oeuvre n'assistera pas à la réalisation des essais incendie initialement prévus au marché, ceux-ci seront conçus et réalisés par le service des tunnels et des voies rapides. L'économie est de 9 750 € HT L'avenant global est de 126 250 € HT ce qui porterait le montant total du marché à 3 339 942,03 € HT, soit une augmentation de 3,93 %.

Le dossier n°CP-2015-0601 concerne le dispositif C orally mis en place par l'Etat, le Département du Rhône, la Métropole et les concessionnaires d'autoroute pour la coordination et la régulation du trafic sur les voies rapides. Nous sommes concernés par le BPNL, par le tunnel sous Fourvière, et depuis la Métropole, également par le boulevard Laurent Bonnevey (RD 383), par le BUS, par des sections de l'A47 et de l'A432 et, c'est l'objet de cet avenant, par l'A466 que nous avons inaugurée très récemment. Ce nouvel ajout modifie la clé de répartition kilométrique.

On vous propose donc la nouvelle clé de répartition suivante :

- Etat : 38,5 %
- Métropole de Lyon : 14,2 %
- APRR : 30,7 %
- AREA : 4,9 %
- ASF : 11,7 %

L'impact financier pour la Métropole représente 112 573 € en fonctionnement et 16 085 € en investissement pour l'année 2015.

Le dossier n° CP-2015-0602 concerne le lot peinture du marché de conception-réalisation pour la rénovation lourde du tunnel de la Croix-Rousse. Le titulaire de ce marché devait une prestation de peinture, notamment sur le tube sud qui est le tube routier. Dans les mois suivant la réception de l'ouvrage, des difficultés ont été rencontrées dans le cadre du nettoyage du tube sud au niveau de la peinture et, ce, à de nombreux endroits de la paroi. Les investigations ont mis en évidence plusieurs désordres de peinture répartis sur l'ensemble du linéaire du tunnel sud consistant notamment en des différences marquées de teinte, des jaunissements, des arrachements très localisés. Par ailleurs, a été constatée une variation d'épaisseur des couches de peinture appliquées sur certaines zones du tube sud, notamment sur les piédroits. Contractuellement, le titulaire est tenu à l'égard du maître de l'ouvrage à effectuer à ses frais, sur simple demande de notre part toutes les réparations nécessaires.

Cependant quand on a observé ce qu'il convenait de faire, on s'est rendu compte que les reprises de peinture nécessiteraient, au minimum, 15 nuits de fermeture du tunnel de la Croix-Rousse. Etant donné les problèmes de trafic que nous rencontrons, étant donné qu'au mois de février nous allons commencer les travaux du BPNL et que fermer, en même temps, le BPNL et la Croix-Rousse ne semble pas judicieux, nous préférons trouver un accord avec le titulaire.

Le présent protocole a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le titulaire et la Métropole conviennent de mettre fin au différend existant entre eux et de mettre irrévocablement un terme à toutes les difficultés qui les opposent concernant l'épaisseur de la couche de peinture du tube sud du Tunnel de la Croix-Rousse. La Métropole accepte de faire son affaire des variations d'épaisseur de peinture, renonce à invoquer la non-conformité de l'épaisseur de la peinture et met définitivement un terme aux 2 demandes d'intervention et appels en garantie correspondants. En contrepartie, la société Dodin Campenon Bernard, mandataire solidaire du groupement d'entreprises conjoint, accepte de régler à la Métropole, à titre d'indemnité, la somme de 150 000 € HT. Voilà, monsieur le Président, l'ensemble de ces projets de décision.

M. LE PRÉSIDENT : Merci. Y a-t-il des remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

N° CP-2015-0603 - Lyon Smart Community - Convention de partenariat entre New energy and industrial technology development organization (NEDO), la SPL Lyon Confluence, Electricité réseau distribution France (ERDF), Toshiba et la Métropole de Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

N° CP-2015-0604 - Concours énergie intelligente - Convention de partenariat avec Electricité de France (EDF) - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze rapporte les dossiers n°CP-2015-0603 et CP-2015-0604. Madame Dognin-Sauze, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, concernant le dossier n°CP-2015-0603, ce n'est pas la première fois que nous sommes amenés dans le cadre de la Commission permanente à approuver des dispositions relatives au bon déploiement du démonstrateur Lyon Smart Community financé, je vous le rappelle, par le New energy and industrial technology development organization (NEDO) et qui prend place dans le quartier Lyon Confluence.

Nous arrivons à échéance de cette expérimentation qui comprend, comme vous le savez, le déploiement d'une flotte de voiture Sunmoov', un programme de rénovation de la Cité Perrache et la livraison, et maintenant l'occupation, du bâtiment Hikari. La mise en place de la dernière séquence qui concerne un système de gestion énergétique à l'échelle du quartier nécessite de transmettre des données qui sont aujourd'hui générées par ERDF aux partenaires porteurs de cette dernière phase. C'est ce qui nous conduit à agréer cette convention de partenariat entre ERDF, NEDO, SPL Confluence, Toshiba et la Métropole de Lyon.

Le dossier n°CP-2015-0604 concerne le concours énergie intelligente qui est piloté par EDF. Je souligne qu'il y a une erreur dans le projet de décision qui mentionne ERDF. C'est un concours qui a déjà connu 3 éditions et qui a permis de récompenser et d'accompagner près de 27 projets innovants de start-up qui proposent des solutions et des services énergétiques innovants et qui permet également des expérimentations opérationnelles sur notre territoire.

Sur cette édition 2015, le concours énergie intelligente a pour thème le numérique et l'énergie. La finale est prévue le 15 décembre prochain. Nous vous proposons donc par ce rapport de signer une convention pour que la Métropole de Lyon soit partenaire officielle de cette très belle initiative.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Y a-t-il des remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE.

N° CP-2015-0605 - Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er septembre au 31 octobre 2015 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2015-0606 - Lyon 8° - Tassin la Demi Lune - Autorisation de déposer des demandes de permis de construire et des demandes de déclarations préalables - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2015-0607 - Villeurbanne - Autorisation donnée à la Société PROMOGIM de déposer un permis de démolir et de construire portant sur les parcelles métropolitaines situées route de Genas et impasse Amblard - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2015-0608 - Interventions sur le patrimoine vert de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2015-0609 - Distribution des documents d'information de la Métropole de Lyon - Lot n°1 et 3 - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'information et de la communication externe -

N° CP-2015-0610 - Prestations de désinfection, dératisation, désinsectisation et hygiène du bâtiment - Lot n°1 et 2 - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2015-0611 - Conduite et maintenance des installations de chauffage et de climatisation du patrimoine collèges et Maisons du Rhône - Lot n°1 : conduite et maintenance des installations de chauffage et de climatisation des sites du secteur est - Lot n°2 : conduite et maintenance des installations de chauffage et de climatisation des sites du secteur ouest - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2015-0612 - Maintenance préventive et curative des installations techniques de courants faibles sur les bâtiments de la Métropole de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2015-0613 - Maintenance des installations de plomberie des bâtiments de la Métropole de Lyon - Lot n°1 : maintenance des installations de plomberie des bâtiments du secteur est - Lot n°2 : maintenance des installations de plomberie des bâtiments du secteur ouest - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2015-0614 - Prestations de nettoyage de bâtiments de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2015-0615 - Maintenance des installations pour le travail en hauteur et équipements de levage pour l'entretien du patrimoine immobilier de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2015-0616 - Lyon 9° - Amélioration thermique et fonctionnelle de s locaux - Façades sud du collège Victor Schoelcher - Lot n°1 menuiseries extérieures - occultations - bardage - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2015-0617 - Meyzieu - Exploitation et nettoyage du parking des Panettes situé 157, rue de la République - lot n°1 : exploitation du parking des Panettes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2015-0618 - Licence d'utilisation de la marque Lyon Métropole à l'Office public de l'habitat (OPH) de Métropole de Lyon - Approbation d'un contrat - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n°CP-2015-0605 à CP-2015-0618. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, j'ai quelques dossiers à vous présenter aujourd'hui.

Le dossier n° CP-2015-0605 concerne le compte-rendu des déplacements autorisés pour la période du 1er septembre au 31 octobre 2015. Les détails sont dans le projet de décision.

Le dossier n° CP-2015-0606 à Lyon 8° et Tassin la D emi Lune concerne l'autorisation donnée à monsieur le Président, d'une part, pour signer le dépôt des demandes de permis de construire pour le collège Henri Longchambon à Lyon 8° pour la création d'un préau de 300 mètres carrés, d'autre part, pour signer une demande de déclaration préalable de travaux concernant le centre d'exploitation situé à Tassin la Demi Lune en vue de la réalisation d'une centrale à saumure pour la viabilité hivernale.

Le dossier n° CP-2015-0607 à Villeurbanne concerne l'autorisation donnée à la Société PROMOGIM, ou toute personne s'y substituant, de déposer un permis de construire valant permis de démolir sur les parcelles métropolitaines situées route de Genas et impasse Amblard pour la construction d'une opération d'habitat.

Le dossier n° CP-2015-0608 vise à autoriser de signer les marchés à bons de commande concernant toutes les prestations nécessaires à l'entretien des espaces verts des terrains privés communautaires et des différents sites situés sur le territoire de la Métropole.

Le dossier n° CP-2015-0609 vise à autoriser la signature des marchés à bons de commande concernant la distribution de documents d'information sur les politiques et les projets ou les actions de la Métropole de Lyon aux habitants de l'agglomération.

Le dossier n° CP-2015-0610 vise à autoriser la signature des marchés à bons de commande de fournitures, de service et de travaux pour les 73 collèges de la Métropole dont les internats, les Maisons du Rhône, les Instituts départementaux de l'enfance et de la famille à la charge de la Métropole dans le but de la désinfection, la dératisation, la désinsectisation et l'hygiène de ces bâtiments.

Le dossier n° CP-2015-0611 vise à autoriser la signature des marchés à bons de commande pour les 73 collèges, les Maisons du Rhône, l'IDEF à la charge de la Métropole. Ces marchés portent sur la conduite et la maintenance des installations de chauffage et de climatisation des sites.

Le dossier n° CP-2015-0612 vise à autoriser la signature des marchés à bons de commande ayant pour objet la maintenance préventive et curative des installations techniques de courants faibles sur les bâtiments de la Métropole de Lyon.

Le dossier n° CP-2015-0613 vise à autoriser la signature des marchés à bons de commande pour les 73 collèges, les Maisons du Rhône, l'IDEF à la charge de la Métropole. Ces marchés portent sur la conduite et la maintenance des installations de plomberie des bâtiments.

Le dossier n° CP-2015-0614 vise à autoriser la signature des marchés à bons de commande pour des prestations de nettoyage des sites de l'ex Conseil général du Rhône et de la direction de la propreté.

Le dossier n° CP-2015-0615 vise à autoriser la signature des marchés à bons de commande pour la maintenance des installations pour le travail en hauteur et équipements de levage pour l'entretien du patrimoine immobilier de la Métropole.

Le dossier n° CP-2015-0616 à Lyon 9° vise à autoriser la signature du marché de travaux pour l'amélioration thermique et fonctionnelle des locaux sur les façades sud du collège Victor Schoelcher.

Le dossier n° CP-2015-0617 à Meyzieu vise à autoriser la signature des marchés à bons de commande pour l'exploitation et nettoyage du parking des Panettes.

Le dossier n° CP-2015-0618 concerne le contrat de licence non exclusive d'utilisation de la marque Lyon Métropole et des cessions de noms de domaine Imhabitat.fr et Imhabitat.com au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) de la Métropole à titre gratuit pendant 5 ans. La marque LYON METROPOLE est enregistrée notamment pour des services de constructions, d'hébergements et de réservations de logements, de location et de gérance d'immeubles.

Voilà monsieur le Président, mes chers collègues, j'en ai terminé.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Y a-t-il des remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

N° CP-2015-0619 - Aide à la pierre - Logement social 2015 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

N° CP-2015-0620 - Vallée de la chimie - Assistance à maîtrise d'ouvrage urbaine - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

N° CP-2015-0621 - Lyon 8° - Parc Marius Berliet - Projet urbain partenarial (PUP) - Aménagement des voiries et espaces publics - Lot n°1 : voirie, réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

N° CP-2015-0622 - Vénissieux - Maîtrise d'oeuvre pour la réalisation des travaux d'accessibilité au site du Puisoz - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte les dossiers n°CP-2015-0619 à CP-2015-0622. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, je vous présente 4 projets de décisions.

Le dossier n° CP-2015-0619 concerne l'attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux. Je rappelle juste que la Métropole accorde ces subventions en son nom propre ainsi qu'au nom de l'Etat en tant que délégataire des aides à la pierre. Il est proposé à la Commission permanente de subventionner des opérations pour un montant total de 12 262 802 € permettant la réalisation de 807 logements sociaux dont 397 logements bénéficiant de prêts locatifs à usage social et de 410 logements bénéficiant de prêts locatifs aidés d'intégration.

Le dossier n° CP-2015-0620 concerne la Vallée de la chimie. Pour mémoire la Métropole de Lyon avec les communes concernées et un certain nombre de partenaires publics et privés portent un projet ambitieux de développement de l'entrée sud de Lyon sur le territoire de la Vallée de la chimie. Une première phase d'études et de cadrage a été réalisée qui permettait la production d'études de prospective territoriale, la production d'un plan guide sur l'ensemble de la Vallée de la chimie, le lancement d'un appel à projet innovant dit "l'Appel des 30". A la suite de ces premières études et sur la base de la quinzaine de projets retenus à l'issue de "l'Appel des 30", il convient de poursuivre et d'amplifier la requalification en cours de la Vallée de la chimie. Il est donc proposé l'attribution d'un marché relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage urbaine pour la conduite du projet Vallée de la chimie. Suite à cette consultation réalisée, il est proposé d'attribuer le marché au groupement d'entreprises OMA / BASE / Safège pour un montant minimum de 300 000 € HT et maximum de 1 200 000 € HT pour une durée ferme de 4 ans.

Le dossier n° CP-2015-0621 à Lyon 8° concerne le projet urbain partenarial (PUP) du parc Marius Berliet. Il s'agit de l'aménagement des voiries et espaces publics (lot n°1 : voirie, réseaux divers). Pour mémoire, la société SNC Coeur 8° Monplaisir réalise un projet urbain mixte de logements et d'activités d'environ 50 000 mètres carrés de surface de plancher (SP).

Les travaux d'aménagement font l'objet de l'allotissement suivant :

- lot n°1 : voirie, réseaux divers (VRD),
- lot n°2 : aménagements paysagers.

Suite à une consultation d'entreprises, il est proposé d'autoriser monsieur le Président à signer le marché, d'une part, pour le lot n°1 : voirie, réseaux divers au profit de l'entreprise Perrier TP (Etablissements Saint Priest) pour un montant de 967 161,10 € HT et, d'autre part, pour le lot n°2, cela fait partie de la délégation d'attribution accordée à monsieur le Président. Il sera attribué à la société Parcs et sports pour 107 300,85 €.

Le dossier n° CP-2015-0622 à Vénissieux. Sur cette commune va se développer un important projet qui concerne le site du Puisoz, le long du boulevard périphérique. Le projet de développement nécessite une mise en accessibilité de ce site. Par délibération du Conseil n° 2015-0640 du 21 septembre 2015, la Métropole de Lyon a approuvé, notamment, le programme des travaux d'accessibilité du secteur. Les objectifs du projet d'accessibilité sont rappelés dans le projet de décision.

Dans ce cadre-là, il est proposé à la suite d'une consultation d'entreprises, d'autoriser monsieur le Président à signer le marché relatif à la mission de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation des travaux d'accessibilité au site du Puisoz à Vénissieux avec le groupement d'entreprises Ingérop Conseil et Ingénierie/Folia SAS/Ceryx Traffic System pour un montant de 767 832 € HT.

J'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Y a-t-il des remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N° CP-2015-0623 - Révision du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) - Mission d'assistance urbanistique et juridique à la maîtrise d'ouvrage - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché n°2013-84 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Llung rapporte le dossier n° CP-2015-0623. Monsieur Llung, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LLUNG, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues. Ce dossier constitue l'avenant n°1 dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme et de l'habitat.

Cette révision a été engagée en avril 2012. Cette mission date de janvier 2013. Pour différentes raisons nous avons dû prolonger le temps de la révision, notamment parce qu'il y a eu les élections de 2014 avec les élections des nouveaux maires qui devaient avoir le temps de prendre la mesure de leur plan local d'urbanisme. Et, par ailleurs, un ensemble de lois (textes, règlements et ordonnances) qui font que l'environnement juridique dans lequel nous évoluons, je rappelle que le PLU-H est un document juridique aussi, nous oblige, à chaque fois, de reprendre les choses et de remettre l'ouvrage sur le métier. Cet avenant propose d'augmenter le marché de 120 000 € HT, ce qui va permettre d'aller jusqu'au terme de la révision. L'échéance du projet étant fixée à fin 2017 pour une opposabilité début 2018, il s'agit d'approuver cet avenant et d'autoriser monsieur le Président à signer les documents qui correspondent.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Y a-t-il des remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LLUNG.

N° CP-2015-0624 - Projet Aide à l'action des collectivités territoriales et locales en faveur de l'Air (AACR-Air) - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

N° CP-2015-0625 - Lyon 7° - Fourniture de pièces détachées et assistance technique à la maintenance du mécanisme de transport des cendres de l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) et des pôles d'incinération des déchets et de boues de la direction de l'eau - Lot n°2 : assistance technique à la maintenance du mécanisme - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

N° CP-2015-0626 - Programme de développement du compostage domestique - Attribution de subventions pour les composteurs de quartiers et en pied d'immeuble - Convention avec les bénéficiaires - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

N° CP-2015-0627 - Marché de vidage des corbeilles de propreté - Protocole d'accord transactionnel entre la Métropole de Lyon et la société Onyx ARA - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte les dossiers n°CP-2015-0624 à CP-2015-0627. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : Monsieur le Président, je vous présente 4 dossiers.

Le dossier n° CP-2015-0624 concerne le chauffage au bois et la sensibilisation des habitants au brûlage des déchets verts. Une enquête aura lieu début 2016 auprès des particuliers pour mieux comprendre leur système de chauffage. Le projet proposé a été retenu par l'ADEME et la Métropole sollicite une subvention de 35 700 € pour le financement de l'enquête dont le coût est estimé à 51 000 €. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à accomplir toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

Le dossier n° CP-2015-0625 à Lyon 7° concerne la fourniture de pièces détachées et assistance technique à la maintenance du mécanisme de transport des cendres de l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) et des pôles d'incinération des déchets et de boues de la direction de l'eau (lot n°2 : assistance technique à la maintenance du mécanisme). Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

Le dossier n° CP-2015-0626 concerne l'attribution de subventions pour les composteurs de quartiers et en pied d'immeuble. On en a déjà délibéré cette année pour Saint Genis, Lyon et Décines Charpieu. Cette fois-ci cela concerne Lyon, Villeurbanne, Couzon au Mont d'Or. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer lesdites conventions.

Le dossier n° CP-2015-0627 concerne le marché de vidage des corbeilles de propreté qui avait été attribué à la société Onyx ARA jusqu'au 1^{er} janvier 2015. Il y avait un calcul sur l'ajustement du nombre de corbeille vidée (une différence de 400 corbeilles). La prise en charge des 400 corbeilles de différence est donc répartie à parts égales entre la Métropole de Lyon et Onyx ARA, à raison de 200 chacune dans le cadre de concessions réciproques. Il est demandé à monsieur le Président d'approuver ledit protocole d'accord transactionnel.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Y a-t-il des remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

N° CP-2015-0628 - Bron - Caluire et Cuire - Décines Charpieu - Fontaines sur Saône - Givors - Grigny - Lyon 3° - Lyon 5° - Lyon 7° - Lyon 8° - Lyon 9° - Meyzieu - Mions - La Mulatière - Neuville sur Saône - Oullins - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Fons - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vaulx en Velin - Vernaison - Villeurbanne - Vénissieux - Contrat de ville - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Dispositif partenariat pour la tranquillité - Attribution d'une subvention à l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) du Rhône, coordonnateur du groupement de commande des 12 bailleurs sociaux participants pour son programme d'actions 2015 - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée aux territoires et à la cohésion métropolitaine - Direction de la politique de la ville -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Rudigoz rapporte le dossier n°CP-2015-0628. Monsieur Rudigoz, vous avez la parole.

M. le Conseiller délégué RUDIGOZ, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n°CP-2015-0628 concerne l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 183 000 € net de taxe pour la programmation 2015 relative au dispositif partenarial dans le cadre de la Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de la Métropole de Lyon. Cette subvention sera versée au profit de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) du Rhône en tant que coordonnateur du groupement de commandes des 12 bailleurs sociaux :

- Alliage habitat,
- Dynacité,
- Erilia,
- l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat,
- Immobilière Rhône-Alpes 3F,
- l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) du Rhône,
- l'OPH est Métropole habitat,
- SA HLM habitat Beaujolais Val de Saône,
- SA HLM ICF sud-est Méditerranée,
- Sacoviv,
- Société d'aménagement et de construction de la Ville de Lyon (SACVL)
- Société d'économie mixte de construction et d'aménagement du département de l'Ain (SEMCODA),

A cette subvention est jointe une convention à passer entre le bénéficiaire de cette subvention, l'OPAC du Rhône, et la Métropole de Lyon.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Y a-t-il des remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué RUDIGOZ.

N° CP-2015-0629 - Marcy l'Etoile - Bron - Vénissieux - Parc de Parilly - Domaine de Lacroix-Laval - Création d'espaces sans tabac - Convention avec le comité départemental du Rhône de la Ligue nationale contre le cancer - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Sellès rapporte le dossier n°CP-2015-0629. Monsieur Sellès, vous avez la parole.

M. le Conseiller délégué SELLES, rapporteur : Monsieur le Président, mesdames, messieurs, le dossier n°CP-2015-0629 concerne la mise en place d'une convention entre la Métropole et le Comité départemental du Rhône de la Ligue nationale contre le cancer. Il s'agit de l'instauration d'espaces sans tabac sur le parc de Parilly et le domaine de Lacroix-Laval, notamment sur des aires sportives et sur les espaces consacrés aux enfants.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Y a-t-il des remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué SELLES.

N° CP-2015-0630 - Tassin la Demi Lune - Vénissieux - Bron - Saint Fons - Décines Charpieu - Pierre Bénite - Meyzieu - Ecoreno'v 2015 - Attribution des subventions en faveur de la réhabilitation énergétique performante des logements et des immeubles d'habitation - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vessiller rapporte le dossier n°CP-2015-0630. Madame Vessiller, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VESSILLER, rapporteur : Merci. Le dossier n°CP-2015-0630 est le premier projet de décision après le vote, en septembre, de la politique d'éco-rénovation et le montant des subventions attribuées à des opérations dans le parc privé de rénovation performante sur le plan énergétique. Pour donner les subventions aux particuliers, il est nécessaire de délibérer en Commission permanente. Depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, des opérations sont accompagnées par des opérateurs comme l'ALE ou le PACT. Il est possible, d'ores et déjà, d'attribuer des subventions, en l'occurrence à 606 logements répartis sur 7 communes, dont 602 en copropriétés (dont 300 sur Bron) et 4 en maisons individuelles. Le montant total de la subvention est de 1 228 500 €. J'espère que nous en aurons régulièrement autant.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Y a-t-il des remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VESSILLER.

N° CP-2015-0631 - Réalisation de bilans professionnels - Lot n°1 : bilans de compétences pour les cadres - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Service Finances, Achat, Ressources

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vullien rapporte le dossier n°CP-2015-0631. Madame Vullien, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, le dossier n°CP-2015-0631 concerne un marché pour la réalisation de bilans de compétence professionnelle pour les cadres de la Métropole. La direction des ressources humaines a à cœur d'accompagner l'ensemble des cadres qui peuvent avoir des envies nouvelles ou ceux qui, d'un point de vue physique, ne sont plus capables d'exercer leur métier. Ce bilan concerne les agents titulaires et non titulaires dans le cadre d'une démarche personnelle ou pour ceux qui ont certaines difficultés dans leur profession.

Il permet de redonner des perspectives aux agents et d'anticiper sur la politique de recrutement et de mobilité pour faire face au renouvellement des effectifs et également d'adapter, de conserver et d'optimiser les nouvelles compétences de la Métropole. Il est nécessaire d'être vigilant sur la question.

Le précédent marché étant venu à expiration, il s'agit d'un nouveau marché de bilan de compétence pour un montant de 300 000 € TTC pour une durée de 3 ans attribué à RH Triumvirat Conseil, CIBC du Rhône et ALERYS.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Y a-t-il des remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

La séance est levée à 12 heures.

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 11 janvier 2016.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Gérard Collomb
